

posé la question de savoir si « *une collaboration franco-italienne est possible ; si elle est nécessaire* ».

« L'Italie », — a-t-il dit — « est non seulement une « grande nation, mais c'est une nation en plein dévelop-
« pement et dont l'avenir sera des plus brillants. Elle
« a une faculté exceptionnelle d'émigration, faculté que
« conserve, en la perfectionnant, une politique intelligente,
« qui favorise à la fois la natalité et l'abaissement de la
« mortalité et qui évite tout ce qui pourrait appauvrir la
« nation matériellement et moralement.

« Je n'insiste pas sur la capacité d'accroissement de la
« population italienne ; qu'il me suffise de dire que nos
« voisins ont l'ambition d'atteindre 60 millions d'habi-
« tants dans la deuxième moitié du siècle et qu'ils ont
« toute raison d'avoir cette conviction.

« D'autre part, l'émigration italienne, nécessité vitale
« pour ce pays, est intelligemment dirigée. Elle va de
« préférence vers les territoires qui appartiennent à
« l'Italie et, à cet égard, on peut constater les progrès
« sérieux qui ont été faits dans le bassin méditerranéen.
« Mais c'est vers la France que le courant demeure le
« plus actif, notamment sur le littoral français de la Médi-
« terranée.

« ...Des difficultés sont nées entre l'Italie et la France,
« des questions délicates, qui sont à résoudre en Lybie,
« en Tunisie et à propos de leur puissance navale. Loin
« de moi, la pensée de nier ces difficultés, qui n'ont d'im-
« portance à mes yeux, qu'en fonction du rôle que l'Italie
« et la France peuvent jouer dans le monde moderne.

« Si partout la politique des deux pays s'oppose, si
« l'Italie veut, sous une forme absolue, maintenir la sou-
« veraineté sur ses nationaux en pays étrangers, sans tenir